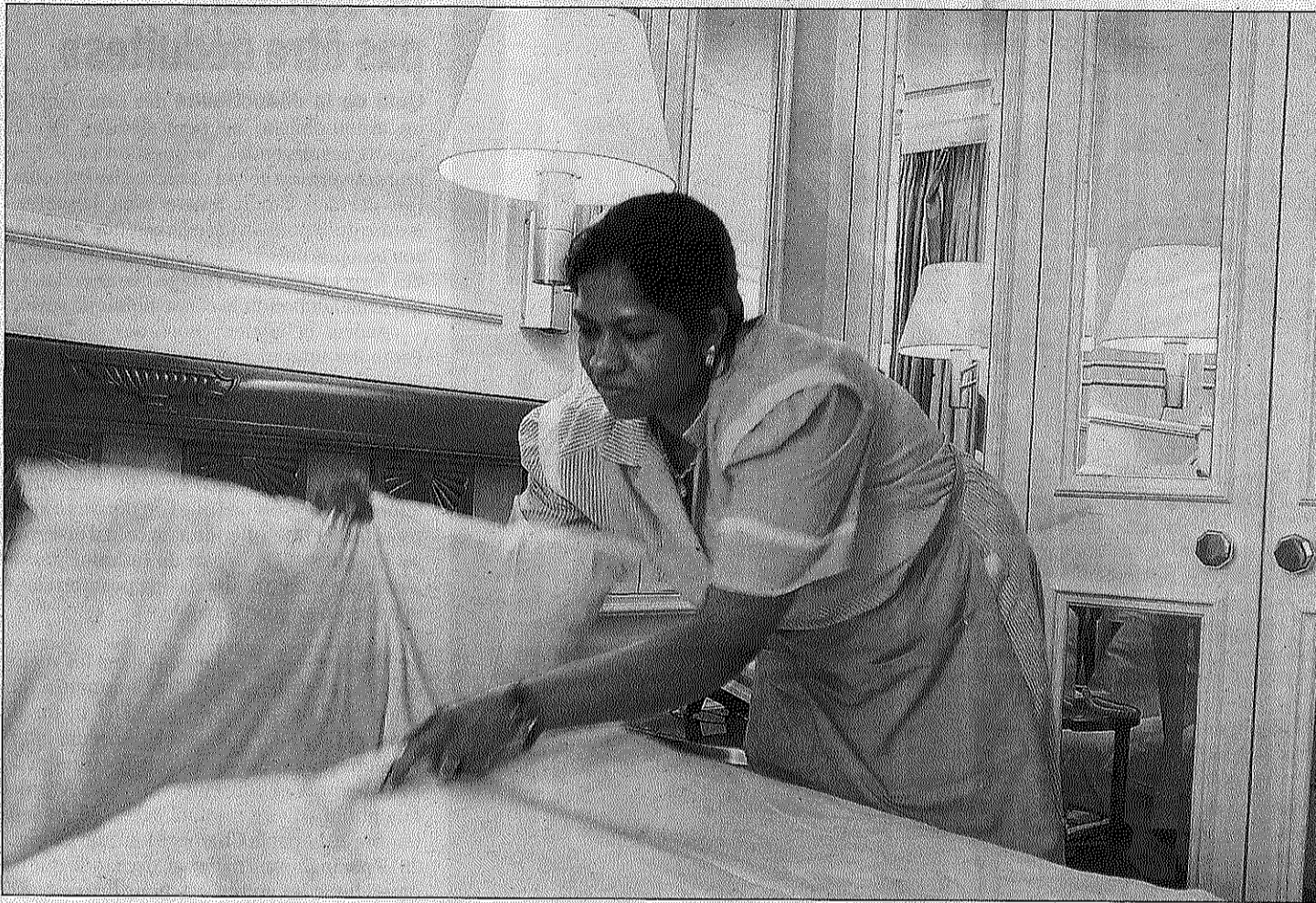




# Lausanne déploie ses conseils sur l'emploi en huit langues

**MIGRATION** • *La ville ouvre une permanence «emploi-formation» multilingue pour faciliter l'intégration socioprofessionnelle des immigrés.*



Les obstacles liés à l'emploi et à la formation paraissent souvent infranchissables pour les immigrés. KEYSTONE/PHOTO PRÉTEXTE

## MARIO TOGNI

La petite brochure se lit en huit langues: albanais, anglais, arabe, espagnol, français, italien, portugais et serbo-croate/bosniaque. Fraîchement imprimé, le document expose les prestations de la toute nouvelle permanence «emploi-formation», un projet-pilote lancé hier par la ville de Lausanne. Basé au Bureau lausannois pour les immigrés (BLI), le guichet vise à favoriser l'intégration socioprofessionnelle des migrants de la capitale vaudoise.

«Les questions liées à l'emploi et à la formation font partie des principaux problèmes exprimés par les immigrés qui s'adressent au BLI et aux acteurs de l'intégration», relève le municipal Marc Vuilleumier, en charge des sports, de l'intégration et de la protection de la population. Les collaborateurs de la permanence répondront aux questions relatives aux permis de travail, de recherche d'emploi ou encore de reconnaissance des diplômes ou de chômage. Et ce en huit langues.

Gratuites et sans inscription, les consultations ont lieu dès cette semaine les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13 à 15 heures, selon les langues. «Une des difficultés actuelles est de transmettre des informations complexes à des personnes qui

ne maîtrisent pas toujours le français», souligne Gabriela Amarelle, déléguée à l'intégration de la ville de Lausanne. La permanence s'appuiera donc

sur six animatrices et animateurs formés pour cette fonction et parlant le français ainsi qu'une ou plusieurs langues étrangères.

## Formule «pas figée»

Deux collaboratrices du BLI font partie de l'équipe et coordonneront l'expérience. «Nous allons encadrer l'accueil au début pour appuyer les animateurs, qui ne sont pas des spécialistes de l'orientation professionnelle»,

explique l'une d'elle, Lara Bochsler. Dans un an, une évaluation complète du projet sera effectuée. La formule n'est pas figée et des ajustements sont possibles, y compris concernant les langues proposées et les horaires, ajoute Gabriela Amarelle.



**«Il ne s'agit pas de se substituer aux organismes existants»**

MARC VUILLEUMIER

«Il ne s'agit en aucun cas de se substituer aux nombreux organismes publics et privés actifs dans le domaine de l'intégration», précise Marc Vuilleumier. La permanence se veut généraliste et permettra aussi d'aiguiller les personnes vers les structures compétentes et spécialisées. Par exemple, des migrants demandeurs pourront être dirigés vers les associations lausannoises qui proposent une aide à

la rédaction de curriculum vitae en français.

La permanence «emploi-formation» est cofinancée par la ville de Lausanne, l'Etat de Vaud et la Confédération, pour un montant annuel de 50 000 francs. La somme prend en compte le salaire des collaborateurs auxiliaires engagés pour assurer les consultations, les mesures de formation, mais pas la rémunération régulière des employés du BLI qui y participent.

## En trois volets

Dans le courant de l'année 2015, ce projet-pilote sera complété par d'autres mesures relatives à l'intégration socioprofessionnelle. Un prix «Diversité, Formation, Emploi» sera notamment lancé pour valoriser les impulsions d'entreprises privées dans ce domaine. Enfin, un troisième volet est consacré à la formation à la gestion de la diversité et à la prévention du racisme, notamment dans les administrations publiques (ORP, police, service social, etc.).